



Quels recours / démarches pour ma fille qui m'a volé

Par **Rose**, le **16/04/2012** à **02:22**

Bonjour,

Je ne sais plus que faire, face à l'attitude de ma fille -17 ans et demi- qui se met en échec scolaire, et m'a volé des bijoux pour se faire de l'argent. Elle a de mauvaises fréquentations, son petit ami notamment -19 ans-, et se met donc en danger, compromettant son avenir, d'autant plus que je la crois capable de "tomber" enceinte. Quel recours puis-je avoir, pour qu'il ait l'interdiction de l'approcher ? Puis-je la faire placer en foyer éducatif ? Quelles sont les procédures et qui faut-il contacter ?

Je vous remercie d'avance de votre réponse.

Cordialement

PS : Je suis seule avec mes trois enfants et n'ai pas les moyens financiers de consulter un avocat.

Par **brid**, le **16/04/2012** à **08:07**

Bonjour

Je ne peux réellement vous aider mais votre témoignage me touche. Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une assistante sociale, qui je pense connaît des associations susceptible de vous aider, de vous guider

Je pense également que cette adresse pourrait être intéressant <http://www.cjmcq.qc.ca/nos->

interventions/protection-jeunesse

BON COURAGE

Cordialement